

Spécifications techniques

système sarlibain

surestep | onyx+



		Revêtement de sol	Mural	Sous-couche acoustique
		Surestep	Onyx +	Sarlibase acoustique
Conformité NF EN 14041		Oui	-	-
Conformité NF EN 15102		-	Oui	-
Réaction au feu	NF EN 13501-1	B _{fl} -s1 ⁽¹⁾	B-s2,d0	B _{fl} -s1 ⁽²⁾
Réaction au feu - Rapport d'essai		89215730.01br (TÜV Rheinland)	n°DO-18-0468/D-R1- AMDT1/1 (CREPIM) ⁽³⁾	n° 319863 (Exova Warringtonfire)
Résistance au glissement	NF EN 13893	Classe DS (μ ≥ 0,30)	-	-
Conductivité thermique	NF EN ISO 10456	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant	-	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant
Étanchéité à l'eau	NF EN 13553	Conforme	Conforme	-
Certification		Oui	Non	-
Avis technique / DTA	CSTB	ATec Sarlibain n°12/12-1612_V5	Avis technique Sarlibain n°12/12-1612_V5	Avis Technique Sarlibain n°12/12-1612_V5 ⁽⁴⁾
Classement UPEC	QB 30	U4 P3 E2/3 C2	-	-
Certificat QB UPEC	QB 30 ⁽⁶⁾	n°311-019.1 (3) n°311-024.1 (4) ⁽⁵⁾	-	-
Épaisseur totale	NF EN ISO 24346	2,0 mm	0,92 mm	2,0 mm
Épaisseur couche d'usure	NF EN ISO 24340	0,70 mm	0,10 mm	-
Masse surfacique totale PVC	NF EN ISO 23997	2 900 g/m ² (-10% / +13%)	1 610 g/m ² (-10% / +13%)	1 230 g/m ² (-10% / +13%)
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	T	-	-
Efficacité acoustique au bruit de choc déclarée	NF EN ISO 717-2	ΔL _w = 5 dB	-	ΔL _w = 18 dB
Sonorité à la marche déclarée	NF S 31-074	L _{n,ew} < 85 dB, classe C	-	-
Spécifications déclarées		NF EN ISO 10582	NF EN 259-1	-
Teneur en agent liant couche d'usure		Type I	Type I	-
Classe d'usage résidentiel	NF EN ISO 10874	23	-	-
Classe d'usage commercial	NF EN ISO 10874	34	-	-
Classe d'usage industriel léger	NF EN ISO 10874	43	-	-
Résistance à la chaise à roulettes	NF EN ISO 4918	Oui	-	-
Poinçonnement rémanent	NF EN ISO 24343-1	0,02 mm	-	≤ 0,10 mm mm ⁽⁷⁾
Exigence norme poinçonnement		≤ 0,10 mm	-	-
Résistance au pied de meuble	NF EN ISO 16581	Oui	-	-
Stabilité dimensionnelle à la chaleur	NF EN ISO 23999	≤ 0,20 %	≤ 0,8	≤ 0,10 %
Exigence stabilité dimensionnelle à la chaleur		≤ 0,40 %	-	-
Solidité des couleurs à la lumière	NF EN ISO 105-B02	6	≥ 6	-
Exigence solidité des couleurs		≥ 6	-	-
Résistance aux taches	NF EN ISO 26987	Bonne	Bonne	-
Résistance au glissement	DIN 51130	R10	-	-
Résistance au glissement	DIN 51097	C	-	-
Résistance au glissement	NF EN 13845 (Annexe C)	> 15° (pieds nus) ESb > 20° (pieds chaussés) Esf	-	-
Traitement de surface		PUR Pearl™	-	-
Propriétés bactériostatiques	ISO 22196 ⁽⁸⁾	-	Oui	-
Format		Lés	Lés	Lés
Largeur des rouleaux	NF EN ISO 24341	2 m	2 m	2 m
Longueur des rouleaux	NF EN ISO 24341	20-27 ml env.	30 ml env.	35 ml env.
Mode de pose		-	Lés non inversés	-
Colle Forbo préconisée		522 eurosafe tack	522 eurosafe tack	522 eurosafe tack
REACH (règlement européen)	1907/2006/CE	Conforme ⁽⁹⁾	Conforme ⁽⁹⁾	Conforme ⁽⁹⁾
Emissions dans l'air : TVOC* à 28 jours	NF EN 16516	< 250 µg/m ³ (10)	< 100 µg/m ³ (10)	< 250 µg/m ³ µg/m ³ (10)
Exigence pour la classe A+		< 1000 µg/m ³	< 1000 µg/m ³	< 1000 µg/m ³
Matières premières		Garanties sans phtalates	-	Garanties sans phtalates
Garantie		7 ans	7 ans	-
Fabrication		Fabrication européenne	Fabrication européenne	Fabrication française

⁽¹⁾ Valable sur tout support bois et incombustible A1_{fl} ou A2_{fl}, testé en pose collée / Satisfait à la réglementation M3

⁽²⁾ Valable sur support incombustible, testé en pose collée. Les systèmes associant la sous-couche à certains revêtements de sol Forbo font l'objet de rapports de classement en réaction au feu (se rapprocher du service technique Forbo)

⁽³⁾ Valable sur plaque de plâtre cartonée et tous les substrats d'utilisation finale classées A1 ou A2-s1,d0 / testé en pose collée

⁽⁴⁾ L'emploi de la sarlibase acoustique n'est aujourd'hui couvert par l'avis technique que dans le cadre de son utilisation en système douche Sarlibain version confort

⁽⁵⁾ (3) Surestep wood, stone, mineral et texture (4) Surestep original, star et laguna

⁽⁶⁾ Revêtements de sol résilients : <http://evaluation.cstb.fr>

⁽⁷⁾ Valeur pour la sous-couche seule

⁽⁸⁾ Suivre strictement les protocoles d'entretien et de désinfection donnés par Forbo pour une protection optimale contre les agents infectieux

⁽⁹⁾ Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH

⁽¹⁰⁾ Certificat d'émissions envoyé sur demande au service technique tel +33(0)3.26.77.30.55 * TVOC : composés organiques volatils totaux : quantité émise dans l'air intérieur (en toluène équivalent)